

ROBERTS, Barbara, *Whence They Came: Deportation From Canada, 1900-1935*. Foreword by Irving Abella. Ottawa, University of Ottawa Press, 1988. 246 p.

Bruno Ramirez

Volume 43, numéro 2, automne 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304803ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304803ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ramirez, B. (1989). Compte rendu de [ROBERTS, Barbara, *Whence They Came: Deportation From Canada, 1900-1935*. Foreword by Irving Abella. Ottawa, University of Ottawa Press, 1988. 246 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(2), 273–275. <https://doi.org/10.7202/304803ar>

ROBERTS, Barbara, *Whence They Came: Deportation From Canada, 1900-1935*. Foreword by Irving Abella. Ottawa, University of Ottawa Press, 1988. 246 p.

L'historiographie de l'immigration au Canada s'est généralement attardée aux immigrants qui ont choisi de venir s'établir au Canada, devenant partie

intégrante de la population du pays. De temps à autre, un historien s'est intéressé au phénomène inverse, examinant la trajectoire des immigrants ayant choisi de retourner dans leur pays après avoir résidé au Canada pendant une période de temps plus ou moins longue. Mais il existe une catégorie très peu étudiée par les historiens, celle des immigrants dont l'expérience canadienne a pris fin brutalement à la suite d'un ordre d'expulsion émanant des autorités. En effet, dès le moment où le Canada se dota d'une politique d'immigration et d'un appareil bureaucratique pour la soutenir, des milliers d'immigrants connurent la dure réalité de la déportation. L'ordre de déportation devint alors une sorte d'épée de Damoclès pour tous les immigrants susceptibles d'être identifiés comme «indésirables» par les autorités.

Certains aspects de ces vicissitudes sont connus, grâce surtout à l'étude originale de Donald Avery, *Dangerous Foreigners*. Le livre de Barbara Roberts, *Whence They Came*, est entièrement consacré à ce thème. À travers une analyse rigoureuse et exhaustive des archives publiques, l'auteur étudie l'ampleur du phénomène, en tentant de le mettre en rapport avec les principales conjonctures politiques et économiques qu'a connues le pays entre 1900 et 1935. Bien que le nombre des personnes expulsées n'ait représenté qu'une part minime du volume global d'immigration, la politique de déportation, ainsi que les critères qui la sous-tendent, révèlent clairement l'attitude du gouvernement en matière d'immigration. Les motifs pouvant mener à la déportation étaient nombreux, allant de certains types de maladies jusqu'aux actes criminels. Mais, comme le démontre l'auteur, deux causes de déportations revêtent une valeur historique particulière, tant par le nombre de cas qu'elles impliquent que par la controverse dont elles furent l'objet. La première concerne les immigrants qui, en raisons de problèmes économiques, furent contraints de se tourner vers les autorités municipales pour demander de l'aide. La seconde a trait aux accusations de radicalisme politique. La première cause révèle donc l'attitude entièrement pragmatique des autorités face à l'immigration. Une fois admis au Canada, l'immigrant devait demeurer économiquement productif et, au cas où des circonstances adverses le menaient au chômage, faire en sorte de ne pas devenir une charge pour l'État. Il n'est donc pas étonnant qu'en période de crise économique, le volume des déportations ait monté en flèche. Ainsi, au cours des cinq premières années de la Crise, les déportations dues à cette cause atteindront un total de 17 229.

L'analyse de l'autre cause importante de déportation, l'appartenance à des mouvements politiques considérés subversifs, révèle également dans quelle mesure, suivant l'optique des autorités canadiennes, l'immigrant se trouvait relégué à la sphère économique. L'utilisation de la déportation comme instrument de répression politique est visiblement le thème sur lequel Barbara Roberts se penche avec le plus d'acharnement. L'auteur s'emploie en effet à démontrer non seulement les limites à l'intérieur desquelles l'État libéral-démocratique est disposé à respecter les principes du pluralisme politique, mais surtout à mettre à nu les diverses techniques administratives utilisées par les autorités compétentes afin de contourner les responsabilités et les procédures judiciaires, et afin de se débarrasser de toute personne considérée comme «une menace pour l'État» en raison de ses opinions ou activités politiques. Ce type de déportation s'est du reste produit de façon cyclique, selon les conjonctures particulières de conflits sociaux et politiques. Cependant, comme le montre l'auteur,

la tentative de la part des autorités compétentes de se soustraire à l'examen du public a échoué puisqu'elles ont finalement dû faire face à l'opposition de certains secteurs de l'opinion publique (organisations politiques, églises, associations ethniques et humanitaires) qui n'ont pas hésité à condamner le caractère arbitraire et injuste de cette politique.

Malheureusement, le lecteur ne saura pas si de telles critiques ont pu imposer des limites réelles à la politique de déportation, et ceci est dû en partie à la difficulté qu'éprouve l'auteur à insérer cette étude dans un cadre politique et économique plus vaste. D'autre part, malgré la rigueur empirique avec laquelle cette étude a été menée, je trouve peu convaincante la thèse de l'auteur selon laquelle la politique de déportation aurait eu pour objet de limiter le courant migratoire. Entre 1900 et la fin des années 1920, le Canada a dû constamment faire appel à l'immigration pour combler le besoin de main-d'oeuvre dans plusieurs secteurs industriels et agricoles. Évidemment, la politique de déportation a dû exercer un certain effet dissuasif auprès de ceux qui envisageaient la possibilité d'immigrer au Canada. Mais du fait qu'elle était dirigée contre les immigrants déjà admis au pays, dont plusieurs étaient résidents depuis de nombreuses années, la politique de déportation répondait davantage à un besoin de contrôle social qu'à un désir de restreindre le flot migratoire. Après tout, le Canada exerçait déjà certaines restrictions à travers l'adoption de critères excluant certains groupes raciaux.

Cette étude n'en demeure pas moins importante en ce que, basée sur une recherche méticuleuse et sensible aux implications sociales et humanitaires de cette politique, elle vient combler une lacune dans l'historiographie de la politique canadienne.

*Département d'histoire
Université de Montréal*

BRUNO RAMIREZ